



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

« RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME ÉDICTÉ PAR LE RÈGLEMENT N° 2009-007 AFIN D'ASSIGNER AUX LOTS 6 016 730, PC-37499, PC-37500, 1 292 534, 1 292 535 ET 1 292 536 UN NOUVEAU COEFFICIENT D'OCCUPATION AU SOL (COS) »

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 24 février 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement susmentionné.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 mars 2020 à 19h00 à l'hôtel de ville, situé au 50, avenue Westminster sud. Au cours de cette assemblée, le maire, ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet du projet de règlement est de remplacer l'actuel C.O.S. de **1.5-3.0** (4 étages maximum) par un C.O.S. de **0.6-3.0** (4 étages maximum) afin de permettre des projets avec une densité de construction moindre. Le secteur comprenant les lots visés est situé au sud du 155 Avenue Brock Sud et à l'est de l'intersection de l'Avenue Brock Sud et de l'avenue Courtney.
4. Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité (<https://montreal-west.ca/fr/>), ainsi qu'au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, situé au 50 avenue Westminster sud, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Fait à Montréal-Ouest, ce 26 février 2020.

Claude Gilbert
Greffier